

Les midis de l'entreprise

Nouveau régime pour le bail commercial

Invitation

27 février 2018

Accueil : 12h15

Conférence : 12h30

Déjeuner-buffet : 13h

Arendt House

41A, avenue J.F. Kennedy

Luxembourg-Kirchberg

[Click here for map](#)

[Ajouter au calendrier](#)

[Inscription](#)

Conférence gratuite

Join us



Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain **midi de l'entreprise**, qui se déroulera dans l'auditorium d'Arendt House le mardi 27 février 2018 sur le thème :

Nouveau régime pour le bail commercial.

Lors d'un premier vote le 17 janvier 2018, la Chambre des Députés a adopté une nouvelle loi modifiant le régime du bail commercial (projet de loi n°6864). Cette nouvelle loi vise à encourager l'activité commerciale et à améliorer la protection des commerçants.

L'objectif de ce séminaire est de définir le champ d'application de cette nouvelle loi et présenter ses nouvelles dispositions en mettant l'accent sur :

- Interdiction de la pratique du "pas de porte"
- Renouvellement du bail et indemnité d'éviction
- Interdiction de spéculation dans le cadre des loyers de sous-location
- Sursis à déguerpissement

Intervenant:

Pierre Hédouin, Counsel, Administrative Law, Property, Construction & Environment and Dispute Resolution

Veuillez suivre [ce lien pour vous inscrire](#) et [celui-ci](#) pour transmettre cette invitation à toute personne intéressée dans votre entourage.

Nous espérons vous voir nombreux et nous nous réjouissons de vous accueillir à ce midi de l'entreprise.

Arendt & Medernach

www.arendt.com

If you wish to opt-out from our mailing list, please click here: [Unsubscribe](#) or send an email to: unsubscribe@arendt.com